

Principauté de Monaco
Département des Finances et de l'Economie
Direction de l'Expansion Economique



PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)

Calculs et résultats 2009 - Rapport de Présentation

Publication 2010
Données 2009



SOMMAIRE

1. ENJEUX	4
1.1. UN ENGAGEMENT PRIS PAR LA PRINCIPAUTÉ SUR LE PLAN INTERNATIONAL	4
1.2. LE PIB : UN OUTIL DU DÉBAT ENTRE ÉTATS	4
2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE	5
3. RÉSULTATS	6
3.1. PIB : PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'AGRÉGAT	7
3.2. PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	8
4. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET MÉTHODOLOGIE RETENUE	11
4.1. LE SYSTÈME EUROPÉEN DE COMPTES 95.....	11
4.2. LE PIB AU CŒUR DU RAISONNEMENT ÉCONOMIQUE	11
4.3. LA DÉTERMINATION DU PIB	11
4.4. PÉRIMÈTRE DE CALCUL : LE CHAMP D'OBSERVATION	12
5. DISPOSITIF MIS EN PLACE EN PRINCIPAUTÉ	13
5.1. DÉTERMINATION DES ALGORITHMES DE CALCUL	13
5.2. MÉTHODE D'EXTRAPOLATION RETENUE POUR LES RÉSULTATS DU PIB	14
5.3. DÉTERMINATION DU PIB PAR SECTEUR.....	15
5.4. UN PIB EN EUROS COURANTS ET EN EUROS CONSTANTS.....	16
ANNEXE 1 : ALGORITHME DE CALCUL DU PIB	17
ANNEXE 2 : RÉPARTITION DES CODES N.A.F. PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	19

Ce document présente les résultats du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2009 et rappelle les grands principes et choix méthodologiques effectués dans ce cadre.

Le PIB est calculé depuis 2005 et fait l'objet d'un rapport annuel. Depuis 2006, les résultats sont détaillés par secteurs d'activité et présentés également en euro constant (Base 100 en 2000).

1. Enjeux

1.1. Un engagement pris par la Principauté sur le plan international

Le 15 septembre 2005, lors de son allocution devant l'Assemblée Générale des Nations Unis, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a réaffirmé l'engagement de la Principauté relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. A ce titre, la Principauté participera à la politique d'aide au développement définie par l'ONU. Cette participation prendra la forme d'une contribution ou aide qui atteindra 0,7% de la richesse nationale de Monaco en 2015.

1.2. Le PIB : Un outil du débat entre Etats

Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées, et permet d'établir des comparaisons avec d'autres, notamment au sein de l'Union Européenne.

2. Contexte économique

L'économie mondiale a connu fin 2008 et en 2009 une contraction sans précédent de la production et des échanges.

Ainsi, l'activité économique et le commerce de marchandises se sont effondrés au dernier trimestre de 2008 sur tous les marchés et la chute s'est poursuivie à un rythme soutenu pendant les premiers mois de 2009. Le PIB mondial a reculé de plus de 6 % (en chiffres annualisés) au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009. Les pays avancés ont été durement éprouvés par les difficultés financières et la dégradation des marchés immobiliers.

Les échanges commerciaux mondiaux ont reculé de plus de 10 % sur l'ensemble de l'année en 2009, aussi bien pour les pays avancés que pour les pays émergents et en développement. Le coup d'arrêt brutal enregistré au dernier trimestre 2008, s'est prolongé au premier semestre 2009. Le recul enregistré entre octobre 2008 et juin 2009 a été particulièrement fort en valeur, du fait de stratégies de réduction des stocks de biens de consommation et d'équipement dans les économies avancées.

En France, l'économie a connu la plus forte contraction de son activité depuis l'après-guerre et le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 2,6 % en moyenne annuelle, après + 0,2 % en 2008 et + 2,4 % en 2007.

La récession a touché tous les grands secteurs d'activité de production ou de construction, et même dans les services (en particulier les services aux entreprises et les services de transport). L'investissement s'est replié fortement et les entreprises ont restreint leur production dans une ampleur encore plus importante que le recul de la demande. Elles ont opéré un déstockage massif.

C'est dans ce contexte international qu'il convient de considérer les résultats de l'économie monégasque en 2009.

3. Résultats

Le P.I.B. pour l'année 2009 s'élève à 4.002.694.000 € contre 4.492.737.000 € en 2008 (tableau 1). Il enregistre un repli de 10,9% en valeur et de 11,4% en volume (corrige de l'inflation – tableau 3).

La richesse produite en Principauté en 2009 est donc en diminution par rapport à celle produite l'année précédente et confirme le ralentissement déjà observé lors de la publication du P.I.B. 2008. Ce résultat illustre les effets de la crise économique qui a touché l'économie durant le deuxième semestre 2008 et l'année 2009. Il est en ce sens cohérent avec les résultats des économies des pays de l'O.C.D.E. durant cette période.

Le repli enregistré place le P.I.B. à un niveau légèrement supérieur à celui de 2006 et confirme les observations effectuées en 2009 (ma note n°2009/57143 du 1 décembre 2009) qui montraient que selon les indicateurs, le recul constaté ramenait l'activité à des niveaux de l'année 2006, voire antérieurs pour certains secteurs comme l'automobile, l'immobilier ou le trafic aérien (2003).

L'observation de la structure du P.I.B. en volume (tableau 4) montre que l'E.B.E. des entreprises affiche une diminution de 21,8% et que les impôts diminuent de 10,9% tandis que le volume des salaires versés reste quasiment identique à 2008. Dans le même temps l'augmentation des subventions de 12,1% contribue également à la dégradation du P.I.B. global.

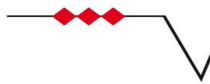
La crise économique qui a touché les entreprises a affecté leurs résultats en diminuant l'E.B.E. global et la baisse d'activité a été visible sur le montant des impôts versés. Comme en 2008, ce sont les emplois qui ont été le moins touchés, mais dont le recul est illustré par un très sensible repli des salaires totaux versés.

Un seul secteur (hors Administrations) a connu une augmentation en 2009. Il s'agit du secteur des Travaux Publics qui progresse en volume de 1,8%. Tous les autres secteurs sont en recul et principalement l'immobilier (-27,8%) dont la faiblesse de l'activité avait déjà été constatée au travers d'autres indicateurs disponibles dès 2009 (nombre de transactions et droits de mutation). Les secteurs du « Transport » et du « Commerce de gros » reculent également de façon plus nette, respectivement de 25,2% et 23,4%.

Parmi les secteurs prépondérants dans l'économie monégasque, « l'Hôtellerie » et les « Auxiliaires du commerce » résistent relativement mieux avec des retraits respectifs de 1,4% et 6,2%.

Enfin, le P.I.B. « per capita » recule de 10,6%. On notera la diminution de la population de référence induite par celle du nombre d'emplois enregistrés au 31 décembre 2009.

A titre d'information, le CA global de la Principauté qui s'est élevé en 2009 à 13,2 Md(s) d'euros a enregistré un recul de 20% par rapport à 2008.



3.1. PIB : Présentation synthétique de l'agrégat

Le PIB 2005 constitue l'année de base pour cet agrégat. Il est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euro courant. Il est déterminé « per capita ».

Compte tenu des spécificités du Territoire Monégasque, la population retenue pour ce calcul correspond à la population résidente et « présente salariée ».

TABLEAU 3 : Produit Intérieur Brut en valeur exprimé en K€¹

P.I.B. en Valeur En K € courant	2005	2006	2007	2008	2009	Variation en % 2008/2009
P.I.B. (en K€)	3 441 691	3 717 458	4 365 100	4 492 737	4 002 694	-10,91%
Population retenue	68 973	70 741	72 351	74 144	73 493	-0,88%
P.I.B. "per capita" en €	49 899	52 550	60 332	60 595	54 464	-10,12%

TABLEAU 4 : Produit Intérieur Brut en volume exprimé en K€²

	2005	2006	2007	2008	2009
P.I.B. en Valeur en K€	3 441 691	3 717 458	4 365 100	4 492 737	4 002 694
Indice des Prix (base 100 en 2000)	110,3	112,9	115,7	118,7	119,3
P.I.B. en Volume en K€	3 120 300	3 292 699	3 772 775	3 784 951	3 355 150
Croissance du P.I.B. en Volume		5,53%	14,58%	0,32%	-11,36%
Population retenue	68 973	70 471	72 351	74 144	73 493
P.I.B. "per capita" en €	45 239	46 724	52 145	51 049	45 653
Evolution en % du P.I.B. per capita		3,28%	11,60%	-2,10%	-10,57%

* Source : INSEE

NB. : le PIB en volume de 2008 a été légèrement modifié du fait de la révision en 2010 de l'indice des prix base 100 en 2000.

Le résultat des opérations de calcul fait apparaître un repli du P.I.B. de 10,91% en valeur et de 11,36% en volume (base 100 en 2000). Ce recul illustre, après plusieurs années de croissance, l'impact de la crise économique mondiale sur l'économie monégasque. Ces résultats sont à considérer dans le contexte économique du moment.

¹ Le PIB en valeur est exprimé en « euro courant »

² Le PIB en volume est exprimé en « euro constant »

3.2. PIB par secteur d'activité

TABLEAU 5 : Produit Intérieur Brut par Grands Secteurs en volume exprimé en K€³

P.I.B. par Grands secteurs en K€ et en € constant base 100 en 2000	P.I.B. 2008	P.I.B. 2009	Evolution en % 2008/2009
Agriculture	-	-	
Finance	599 633	517 115	-13,76%
Industrie	391 477	376 697	-3,78%
Services	2 793 841	2 461 339	-11,90%
P.I.B. Global	3 784 951	3 355 150	-11,36%

FIGURE 1 : Produit Intérieur Brut par Grands Secteurs en part du PIB en 2008 et 2009

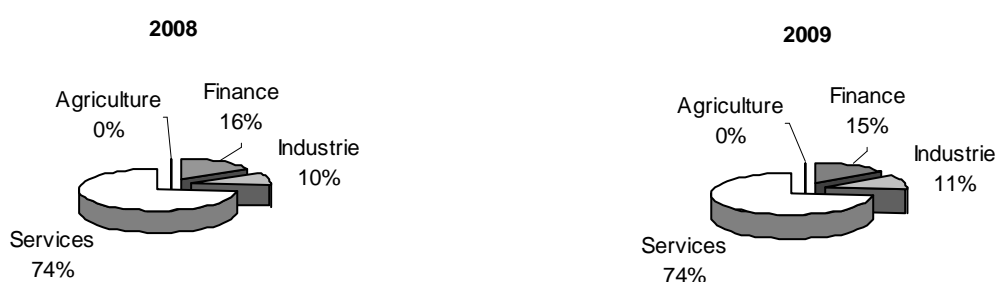


TABLEAU 6 : Produit Intérieur Brut par Secteurs en volume :

P.I.B. par secteurs en K€ et en € constant base 100 en 2000	P.I.B. 2008	P.I.B. 2009	Evolution en % 2008/2009	Part
Auxiliaires du commerce	604 080	566 855	-6,16%	16,90%
Banques & Auxiliaires Financiers	599 633	517 115	-13,76%	15,41%
Commerce de Détail	280 125	240 612	-14,11%	7,17%
Commerce de gros	324 537	248 949	-23,29%	7,42%
Divers	165 596	139 536	-15,74%	4,16%
Hôtellerie	275 205	271 539	-1,33%	8,09%
Immobilier	395 704	286 041	-27,71%	8,53%
Industrie	180 665	161 930	-10,37%	4,83%
Intermédiaires	146 149	118 218	-19,11%	3,52%
Postes-Télécom	103 728	121 510	17,14%	3,62%
Spectacles et audio visuel	152 934	137 530	-10,07%	4,10%
Transports	94 912	71 081	-25,11%	2,12%
Travaux Publics	210 812	214 767	1,88%	6,40%
Administrations	250 870	259 469	3,43%	7,73%
	3 784 951	3 355 150	-11,36%	100,00%

- La moitié du PIB monégasque est constituée par quatre secteurs d'activité :
 - les auxiliaires du commerce (16,90%)
 - les banques et des auxiliaires financiers (15,41%)
 - l'immobilier (8,53%)
 - l'hôtellerie (8,09%)

³ Le PIB en volume est exprimé en « euro constant »

- Les impôts du secteur « Hôtellerie » ont fortement diminués, tandis que dans le même temps l'E.B.E. a progressé. La modification du taux de T.V.A. intervenue au 1^{er} juillet 2009 explique en partie ce phénomène. Elle a eu pour conséquence de diminuer les recettes TVA du secteur et ont eu un effet directement bénéfique sur les E.B.E.
- Les résultats du secteur du « Spectacle et de l'audio-visuel » sont à considérer en tenant compte de la particularité de la composition de ce secteur. En effet, il s'agit d'un petit secteur dominé par trois intervenants que sont R.M.C., T.M.C. et l'A.S.M. Les résultats de ce secteur sont donc très volatiles d'une année sur l'autre en fonction des performances de ces trois sociétés et de l'évolution des subventions.
- Le secteur de « l'Industrie » enregistre un repli proche de celui du P.I.B. global (10,4%). Il se distingue cependant des autres secteurs puisque c'est le seul qui est en diminution chaque années depuis 2006. En 4 ans il est passé en volume, de 225 à 143 millions d'euro soit un recul de -36% sur la période.

FIGURE 2 : Produit Intérieur Brut par secteurs en part du PIB global en 2008 et 2009

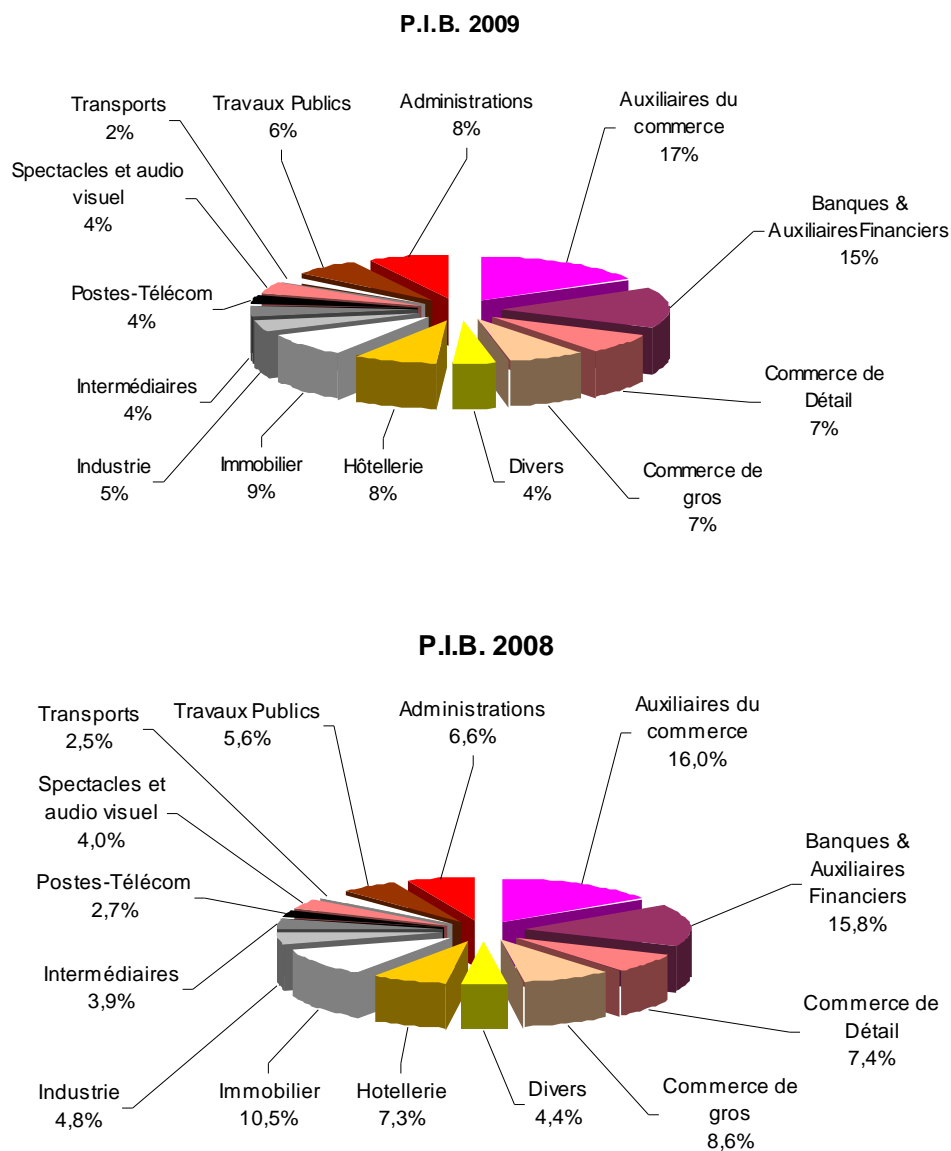
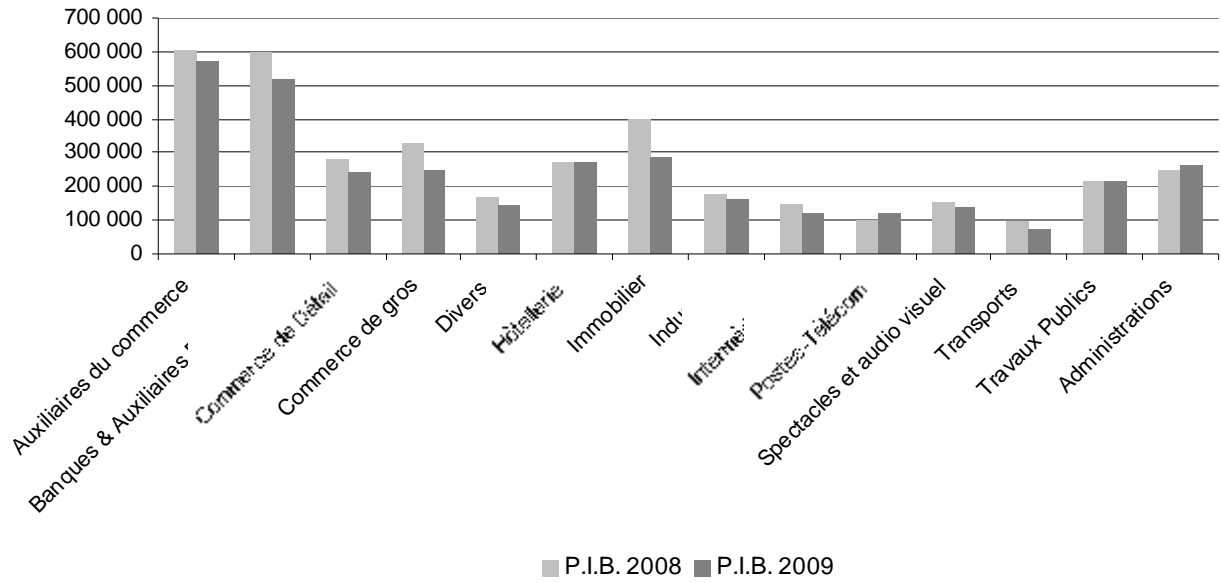




FIGURE 3 : Produit Interieur Brut par secteurs en 2008 et 2009 (en K€ et €constant)



4. Cadre réglementaire et méthodologie retenue

4.1. Le Système Européen de Comptes 95

Le Système Européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 95), entré en vigueur en 1999, cohérent pour l'essentiel avec le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 1993), définit un cadre qui assure la cohérence des évaluations au sein de l'Union Européenne.

Dans un souci de comparabilité et de transparence vis-à-vis de la communauté internationale et dans la mesure des informations disponibles, la Principauté s'est appuyée sur le SEC 95 pour élaborer les outils de mesure de la richesse nationale que sont le PIB et le RNB.

4.2. Le PIB au cœur du raisonnement économique

Le PIB est un des agrégats qui mesure la richesse nationale et son évolution c'est-à-dire la croissance économique.

Avec le Revenu National Brut (RNB), ils sont une synthèse des considérations théoriques de la macroéconomie et des considérations pratiques du cadre européen de comptabilité nationale.

4.3. La détermination du PIB

Le PIB peut s'appréhender de trois manières, équivalentes en termes de résultat :

- **comme indicateur d'activité**

Le PIB est calculé comme la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité.

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{somme des VA brutes} \\ &+ \text{impôts sur les produits} \\ &- \text{subventions sur les produits} \end{aligned}$$

- **comme indicateur de produit**

Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals. Il est calculé comme somme des emplois finals de biens et services par les unités institutionnelles résidentes.

- **comme indicateur de revenu**

Le PIB est égal à la somme des revenus primaires distribués par les unités productrices résidentes.

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{rémunération des salariés} \\ &+ \text{Excédent Brut d'Exploitation et revenu mixte} \\ &+ \text{Impôts sur la production} \\ &- \text{Subventions} \end{aligned}$$

La Principauté a retenu l'approche du PIB comme indicateur de revenu dans la mesure où cette approche n'implique pas la mise en place immédiate de la comptabilité nationale. Les grands équilibres comptables permettent de comprendre la cohérence macroéconomique de ce choix.

Un PIB évalué en valeur

Le PIB ainsi calculé est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euro courant.

Pour évaluer la croissance « réelle » des agrégats, il importe d'isoler l'effet dû à la variation des prix, de l'effet « volume ». Pour ce faire, on déflate le PIB en « valeur » de la variation de prix moyenne observée au cours de l'année écoulée. On obtient ainsi le PIB « en volume ».

L'indice des prix est à l'heure actuelle estimé à partir de l'évolution de l'indice des prix de la France. Le PIB en volume sera calculé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation en prenant comme point de référence de l'évolution en volume :

- d'une part, l'année 2005 en tant qu'année de base pour le calcul des agrégats économiques de la Principauté, puisque cette année était la première année de calcul ;
- d'autre part, l'année 2000, qui est l'année de référence pour l'ensemble des pays, et qui permettra une analyse comparative plus aisée.

4.4. Périmètre de calcul : Le champ d'observation

La résidence

Le périmètre de calcul est **l'économie nationale**. Celle-ci regroupe l'ensemble des unités résidentes, c'est-à-dire des unités qui ont un centre d'intérêt économique sur le territoire économique.

La détermination du champ d'observation implique :

- La définition d'un territoire économique qui regroupe :
 - le territoire géographique de ce pays ;
 - les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier ;
 - l'espace aérien national, les eaux territoriales et la plate-forme continentale située dans les eaux internationales sur laquelle le pays dispose de droits exclusifs ;
 - les enclaves territoriales ;
 - les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.
- Un temps d'observation : l'année
 - une unité est reconnue comme ayant un centre d'intérêt économique sur le territoire si elle y exerce des activités économiques pendant une période relativement longue c'est-à-dire pendant une durée d'un an ou plus. Le critère de la nationalité n'intervient pas ;
 - toute autre unité est classée comme non résidente.
- Le découpage du territoire économique en différentes nomenclatures : agents économiques, opérations économiques, comptes.

La présence sur le territoire économique

Pour faciliter les comparaisons internationales, il est intéressant de calculer les agrégats économiques par tête. Le PIB « per capita » est un bon indicateur de la performance économique d'un pays.

Le SEC retient la population résidente sur le territoire économique (Cf. supra). Toutefois il importe de tenir compte des spécificités économiques.

Dans le cas de la Principauté, la population salariée est composée, comme le montre le tableau ci-dessous, de « travailleurs journaliers ». Compte tenu de leur poids économique il est apparu nécessaire de retenir un critère géographique pour le calcul du PIB « per capita ».

La population de référence retenue comprend à la fois la population résidente et la population salariée non résidente présente sur le territoire économique.

TABLEAU 1 : Population de référence pour le calcul du PIB. « per capita »

	2005	2006	2007	2008	2009
Résidents (toutes nationalités)*	34 021	34 347	34 850	35 352	35 646
Salariés non résidents (France)	31 386	32 484	33 758	34 978	34 272
Salariés non résidents (Italie)	3 566	3 640	3 743	3 814	3 575
Population totale de référence	68 973	70 471	72 351	74 144	73 493

* Le nombre de résidents mentionné pour les années 2005, 2006 et 2007 est une estimation basée sur le recensement effectué en l'an 2000.

Le nombre de résidents 2008 est celui issu du recensement général de la population effectué en 2008.

Le nombre de résidents 2009 correspond au chiffre officiel issu d'une estimation annuelle basée sur le recensement 2008 et l'observation des flux migratoires et naturels.

5. Dispositif mis en place en Principauté

Pour répondre aux objectifs décrits précédemment, le Département des Finances et de l'Economie de la Principauté a mis en place un groupe de travail piloté par la Direction de l'Expansion Economique visant à définir le territoire et à recenser les agents économiques ainsi que les éléments statistiques nécessaires à l'élaboration des agrégats financiers. Pour ce faire, certains éléments contribuant à l'élaboration du PIB ont nécessité la mise en place d'une enquête statistique au niveau national.

5.1. Détermination des algorithmes de calcul

Ce vaste projet a eu pour objectif principal de définir les algorithmes de calcul des agrégats économiques (cf. annexe 1) et mettre en cohérence l'ensemble des informations recensées.

5.2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB

Pour le PIB 2009, comme pour le calcul du PIB depuis 2005, les données relatives à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des agents économiques monégasques ont été obtenues au travers d'une enquête.

Sur les 6.184 agents économiques concernés en 2009, le taux de réponse a été de 85,3%. Pour appréhender le niveau global d'EBE, des méthodes statistiques d'extrapolation ont été ensuite utilisées (avec une méthodologie constante sur les 5 années). Certaines informations concernant les sociétés non répondantes ont tout de même pu être exploitées, en particulier la forme juridique, le secteur et sous-secteur d'activité ainsi que l'effectif pour certaines d'entre elles.

Dans un premier temps, les variables discriminantes de l'EBE ont été déterminées sur la base des informations transmises par les sociétés répondantes. Ainsi, les analyses statistiques ont permis de déterminer cinq variables discriminantes :

1. la taille de l'entreprise : Les 100 entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus importants ont été traitées différemment. L'objectif est de ne pas reproduire le caractère atypique de ces sociétés sur l'ensemble des sociétés non répondantes,
2. la forme juridique,
3. l'appartenance à un secteur d'activité,
4. l'effectif de la société,
5. la masse salariale.

Cependant, les informations disponibles sur les sociétés non répondantes ne nous ont pas permis d'exploiter la totalité de ces variables explicatives. A titre d'exemple, les analyses statistiques montrent que le nombre de salariés semble être une variable discriminante de l'EBE. Mais cette information n'a pu être exploitée dans la mesure où le nombre de salariés est rarement disponible pour les sociétés non répondantes. Les travaux ont donc été recentrés sur les variables connues de ces sociétés à savoir la forme juridique, le secteur et le sous-secteur d'activité.

Dans un second temps, les résultats issus des analyses discriminantes ont été corrigés du biais entraîné par l'existence de valeurs atypiques. Ainsi, pour une forme juridique et un sous secteur d'activité, 90% des données ont été conservées pour l'extrapolation. L'objectif étant d'avoir une estimation moins volatile de l'EBE et non biaisée par des entreprises atypiques de la classe considérée. Après avoir corrigé les estimations moyennes d'EBE par classes, l'extrapolation a pu être effectuée en utilisant l'information disponible des sociétés non répondantes.

5.3. Détermination du PIB par secteur

Les secteurs retenus

Dans le cadre des analyses effectuées jusqu'à présent par la plupart des administrations monégasques ont été identifiés 16 secteurs d'activités au sein du tissu économique de la Principauté.

TABLEAU 2 : Correspondance des Secteurs d'Activité avec les Grands Secteurs d'Activité⁴

Secteurs d'Activité	Grands secteurs
Agriculture, chasse et pêche	Agriculture
Industrie	
Electricité, Gaz	Industrie
Travaux Publics	
Commerce de détail	
Commerce de gros	
Hôtellerie	
Intermédiaires	
Postes et télécoms	
Auxiliaires du commerce	Services
Immobilier	
Transports	
Spectacles et audio-visuel	
Divers	
Administrations	
Banques et auxiliaires financiers	Finance

Des hypothèses structurantes pour le calcul du PIB par secteur :

Concernant les salaires, la Direction de l'Expansion Economique s'est appuyée sur les données communiquées par les caisses monégasques de sécurité sociale et les agrégats fournis par la caisse Assedic française pour chacun des secteurs identifiés.

L'EBE de chacun des secteurs a été extrapolé en s'appuyant sur la même méthode que celle retenue pour le calcul global du PIB (cf. supra).

Les subventions ont été affectées et pondérées à chacun des secteurs selon leur nature et leur destination.

Concernant la répartition des impôts par secteur d'activité, plusieurs analyses ont été menées.

⁴ La répartition des différentes classes N.A.F. par secteur est fournie en Annexe 2

Sur ces bases, les règles de ventilation suivantes ont été arrêtées :

- ❖ Concernant la T.V.A. collectée, une petite partie est constituée d'un compte "divers" et d'un compte "Non ventilés par secteur". Il a été admis qu'il était envisageable d'appliquer à ces deux postes, une clé de répartition correspondant à celle de la partie connue par secteur de la T.V.A. perçue.
- ❖ De la même manière, il a été admis que cette clé de répartition pouvait s'appliquer à l'ensemble des autres postes ci-dessous listés :
 - Reversement français au titre du compte de partage de la T.V.A.,
 - Droits d'importation,
 - Droits annuels de naturalisation des navires,
 - T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs,
 - Bénéfices du Monopole des tabacs,
 - Droit de bail,
 - Droits de timbre,
 - Taxes sur les conventions d'assurance,
 - Droit de consommation sur les alcools,
 - Droits perçus sur les véhicules des entreprises.
- ❖ En revanche, il a été convenu d'affecter les articles budgétaires "T.V.A. Immobilière" et "Droits de mutation à titre onéreux" au secteur de l'immobilier.

5.4. Un PIB en euros courants et en euros constants

Pour évaluer le PIB en euros constants, a été appliqué aux agrégats 2009 un indice de revalorisation / d'inflation. Compte tenu des caractéristiques et de la situation géographique du territoire de la Principauté, il a été convenu de s'appuyer sur les données et hypothèses retenues pour évaluer le PIB français et communiquées par l'INSEE.

Les comptes annuels à prix constants (dit aussi « en volume ») de la base 2000 sont présentés « au prix de l'année précédente, chaînés, base 2000 » (1.103 Indice de prix des ressources et emplois de biens et services).

L'objectif de cette présentation est de fournir aux utilisateurs des agrégats les meilleures séries temporelles à prix constants. En effet, l'évolution d'un agrégat à prix constants est le plus interprétable lorsque l'année des prix constants est assez proche de l'année des prix sous revue.

C'est pourquoi les évolutions de agrégats à prix constants des comptes nationaux annuels pour une année donnée sont calculés systématiquement en prenant comme base les agrégats à prix courants de l'année précédente, et en leur appliquant les évolutions aux prix de l'année précédente. Ces séries sont ensuite nommées 100 en 2000, puis multipliées par la valeur à prix courants de l'agrégat en 2000, de façon à ce que les utilisateurs aient en même temps à leur disposition l'ordre de grandeur de l'agrégat.

Annexe 1 : Algorithme de calcul du PIB

1) *Produit Interieur Brut*

PIB =
+ **Rémunérations et charges sociales (D1)**
+ **Excédent Brut d'Exploitation et Revenus mixtes**
+ **Impôts sur la production (D2)**
- **Subventions (D3)**

2) *Rémunérations et charges sociales*

Rémunérations et charges sociales = D1
+ Salaires & traitements bruts en espèces
+ Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
+ Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs

3) *Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes*

Si le déclarant remplit le questionnaire Q1 détaillé :

EBE =
+ Chiffre d'Affaires HT
+ Production immobilisée
- Montant des achats
± Variations des stocks
- Consommations de l'exercice
+ Subventions d'exploitation
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Salaires & Rémunérations brutes
- Total des cotisations sociales

Si le déclarant remplit le questionnaire Q2 :

EBE =
+ CA / Honoraires et/ou Soins facturés
- Achats et charges de l'exercice
± Variations des stocks
+ Subventions d'exploitation
- Salaires et rémunérations brutes
- Total des cotisations sociales

4) Impôts sur la production

TVA = D211

- + TVA nette collectée en Principauté (hors TVA immobilière)
- ± Versements français au titre du compte de partage.

Impôts sur les importations = D212

- + Droits d'importation
- + Droit annuel de naturalisation des navires

Autres impôts sur les produits = D214

- + T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs
- + Bénéfices du monopole des tabacs
- + Droits de mutation à titre onéreux
- + Droit de bail
- + Droit de timbre
- + Taxe sur les conventions d'assurance
- + TVA immobilière
- + Droit de consommation sur les alcools

Autres impôts sur la production = D29

- + Impôts liés à la propriété ou l'utilisation de biens immobiliers, de machines, de véhicules et d'équipements. Impôts sur masse salariale, sur autorisation d'exercer une activité professionnelle, sur les émissions polluantes.

Impôts sur la production = D2

- + TVA
- + Impôts sur les importations
- + Autres impôts sur les produits
- + Autres impôts sur la production

5) Subventions

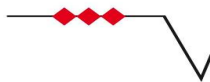
Subventions = D3 (D393 + D399)

- + Dotation de fonctionnement de la mairie
- + Dotation de fonctionnement du CHPG
- + Dotation de fonctionnement des autres établissements publics
- + Subventions dans le domaine éducatif et culturel
- + Subventions des politiques publiques
- + Subventions dans le domaine social et humanitaire
- + Aides au sport
- + Organisation de manifestations en Principauté

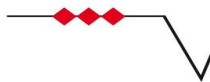
Annexe 2 : Répartition des codes N.A.F. par secteur d'activité

Code NAF	GRANDS SECTEURS (GS)	SOUS SECTEURS
012C	Divers	Elevage
014B	Divers	Services annexes à l'agriculture
050C	Industrie	Pêche, aquaculture
142A	Industrie	Matériels de bâtiments
158A	Industrie	Alimentaire
158C	Commerce de Détail	Alimentaire
158D	Commerce de Détail	Alimentaire
158F	Industrie	Alimentaire
158K	Commerce de Détail	Alimentaire
158M	Commerce de Détail	Alimentaire
158P	Industrie	Alimentaire
158V	Industrie	Alimentaire
159T	Industrie	Alimentaire
173Z	Industrie	Textile
175G	Industrie	Textile
177C	Industrie	Textile
182A	Industrie	Textile
182C	Industrie	Textile
182E	Industrie	Textile
182J	Industrie	Textile
183Z	Industrie	Textile
203Z	Industrie	Bois
212B	Industrie	Imprimerie
221A	Auxiliaires du commerce	Activités d'édition
221E	Auxiliaires du commerce	Activités d'édition
221G	Auxiliaires du commerce	Activités d'édition
221J	Auxiliaires du commerce	Activités d'édition
222C	Industrie	Imprimerie
222E	Industrie	Imprimerie
222G	Industrie	Imprimerie
222J	Industrie	Imprimerie
223A	Auxiliaires du commerce	Reproduction d'enregistrements
223C	Auxiliaires du commerce	Reproduction d'enregistrements
223E	Auxiliaires du commerce	Reproduction d'enregistrements
241G	Industrie	Chimique
244A	Industrie	Chimique
244C	Industrie	Chimique
244D	Industrie	Chimique
245A	Industrie	Chimique
245C	Industrie	Chimique
246G	Industrie	Chimique
251E	Industrie	Plastique
252A	Industrie	Plastique

252C	Industrie	Plastique
252H	Industrie	Plastique
262A	Industrie	Matériels de bâtiments
266E	Industrie	Matériels de bâtiments
275G	Industrie	Matériels de bâtiments
285D	Industrie	Matériels de bâtiments
291J	Industrie	Matériels de bâtiments
292C	Industrie	Fabrication de machines et d'équipements
292K	Industrie	Matériels de bâtiments
295E	Industrie	Matériels de bâtiments
295M	Industrie	Matériels de bâtiments
295N	Industrie	Matériels de bâtiments
311A	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
312A	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
315C	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
316C	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
321A	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
321B	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
322B	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
323Z	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
331B	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
332B	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
333Z	Industrie	Fab. matériels électriques, électroniques, composant
341Z	Industrie	Industrie automobile
351E	Divers	Construction navale
361K	Travaux Publics	Fabrication de meubles
362C	Industrie	Bijouterie, Joaillerie
371Z	Divers	Récupération
401Z	Electricité - Gaz	Electricité - Gaz
403Z	Electricité - Gaz	Electricité - Gaz
410Z	Divers	Traitement & Distribution d'eau
451A	Travaux Publics	Préparation des sites de construction
451B	Travaux Publics	Préparation des sites de construction
451D	Travaux Publics	Préparation des sites de construction
452A	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452B	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452C	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452D	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452E	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452F	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452J	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452K	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452L	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452N	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452P	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452R	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452T	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452U	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
452V	Travaux Publics	Const. d'ouvrages de bâtiments ou de génie civil
453A	Travaux Publics	Travaux d'installation



453C	Travaux Publics	Travaux d'installation
453E	Travaux Publics	Travaux d'installation
453F	Travaux Publics	Travaux d'installation
453H	Travaux Publics	Travaux d'installation
454A	Travaux Publics	Travaux de finition
454C	Travaux Publics	Travaux de finition
454D	Travaux Publics	Travaux de finition
454F	Travaux Publics	Travaux de finition
454H	Travaux Publics	Travaux de finition
454J	Travaux Publics	Travaux de finition
454L	Travaux Publics	Travaux de finition
454M	Travaux Publics	Travaux de finition
501Z	Commerce de Détail	Véhicules automobiles
502Z	Commerce de Détail	Véhicules automobiles
503A	Commerce de gros	Équipements automobiles
503B	Commerce de Détail	Véhicules automobiles
504Z	Commerce de Détail	Véhicules automobiles
505Z	Commerce de Détail	Carburant
511A	Intermédiaires	Matières premières
511C	Intermédiaires	Combustibles, métaux, minéraux, Produits chimiques
511E	Intermédiaires	Bois, matériaux de construction
511G	Intermédiaires	Machines, équipements industriels, navires, avions
511J	Intermédiaires	Meubles, articles de ménage, quincaillerie
511L	Intermédiaires	Textile
511N	Intermédiaires	produits alimentaires
511P	Intermédiaires	autres
511R	Intermédiaires	autres
511T	Intermédiaires	autres
511U	Intermédiaires	autres
512A	Commerce de gros	Produits Agricoles bruts
512C	Commerce de gros	Produits Agricoles bruts
512E	Commerce de Gros	Produits Agricoles bruts
513A	Commerce de gros	Produits alimentaires
513C	Commerce de gros	Produits alimentaires
513D	Commerce de gros	Produits alimentaires
513G	Commerce de gros	Produits alimentaires
513J	Commerce de gros	Produits alimentaires
513L	Commerce de gros	Produits alimentaires
513N	Commerce de gros	Produits alimentaires
513Q	Commerce de gros	Produits alimentaires
513S	Commerce de gros	Produits alimentaires
513T	Commerce de gros	Produits alimentaires
513V	Commerce de gros	Produits alimentaires
513W	Commerce de gros	Produits alimentaires
514A	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
514C	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
514D	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
514F	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
514H	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
514J	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires



514L	Commerce de gros	Produits de parfumerie & Cosmétiques
514N	Commerce de gros	Produits pharmaceutiques
514Q	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
514R	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
514S	Commerce de gros	Biens de consommation non alimentaires
515A	Commerce de gros	Produits Intermédiaires non agricoles
515C	Commerce de gros	Produits Intermédiaires non agricoles
515E	Commerce de gros	Bois et matériaux de construction
515F	Commerce de gros	Produits Intermédiaires non agricoles
515H	Commerce de gros	Produits Intermédiaires non agricoles
515J	Commerce de gros	Produits Intermédiaires non agricoles
515L	Commerce de gros	Produits chimiques
515N	Commerce de gros	Produits Intermédiaires non agricoles
516A	Commerce de gros	Equipements Industriels
516C	Commerce de gros	Equipements Industriels
516E	Commerce de gros	Equipements Industriels
516G	Commerce de gros	Equipements Industriels
516J	Commerce de gros	Equipements Industriels
516K	Commerce de gros	Equipements Industriels
516L	Commerce de gros	Fournitures et équipements pour le commerce
517Z	Commerce de gros	Non spécialisé
521B	Commerce de Détail	Alimentaire
521C	Commerce de Détail	Alimentaire
521D	Commerce de Détail	Magasin non spécialisé
521F	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
522C	Commerce de Détail	Alimentaire
522E	Commerce de Détail	Alimentaire
522G	Commerce de Détail	Alimentaire
522J	Commerce de Détail	Alimentaire
522L	Commerce de Détail	Alimentaire
522P	Commerce de Détail	Alimentaire
523A	Commerce de Détail	Pharmacie / Parfumerie
523C	Commerce de Détail	Pharmacie / Parfumerie
523E	Commerce de Détail	Pharmacie / Parfumerie
524A	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524C	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524E	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524F	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524H	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524J	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524L	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524N	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524P	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524R	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524T	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524U	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524V	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524W	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524X	Commerce de Détail	Magasins spécialisé
524Z	Commerce de Détail	Magasins spécialisé

525Z	Commerce de Détail	Biens d'occasion
526A	Commerce de Détail	Hors magasin
526B	Commerce de Détail	Hors magasin
526D	Commerce de Détail	Alimentaire
526E	Commerce de Détail	Hors magasin
526H	Commerce de Détail	Hors magasin
527A	Commerce de Détail	Réparation d'articles personnels & domestiques
527D	Commerce de Détail	Réparation d'articles personnels & domestiques
527F	Commerce de Détail	Réparation d'articles personnels & domestiques
527H	Commerce de Détail	Réparation d'articles personnels & domestiques
551A	Hôtellerie	Hôtel
551C	Hôtellerie	Hôtel
553A	Hôtellerie	Restauration
553B	Hôtellerie	Restauration
554A	Hôtellerie	Restauration
554B	Hôtellerie	Restauration
555A	Hôtellerie	Restauration
555C	Hôtellerie	Restauration
555D	Commerce de Détail	Traiteurs
602A	Transports	Transports urbains et routiers
602B	Transports	Transports urbains et routiers
602E	Transports	Transports urbains et routiers
602G	Transports	Transports urbains et routiers
602L	Transports	Transports urbains et routiers
602M	Transports	Transports urbains et routiers
602N	Transports	Transports urbains et routiers
602P	Transports	Transports urbains et routiers
611A	Transports	Transports maritimes et côtiers
611B	Transports	Transports maritimes et côtiers
621Z	Transports	Transports aériens
622Z	Transports	Transports aériens
632C	Transports	Gestion d'infrastructures de transport
632E	Transports	Gestion d'infrastructures de transport
633Z	Commerce de Détail	Agences de voyages
634A	Transports	Organisation de transport de fret
634B	Transports	Organisation de transport de fret
634C	Transports	Organisation de transport de fret
641C	Postes - Télécom	Postes - Télécom
642B	Postes - Télécom	Postes - Télécom
651C	Banques & Auxiliaires Financiers	Banques
651D	Banques & Auxiliaires Financiers	Banques
652A	Banques & Auxiliaires Financiers	Autres Intermédiations Financières
652C	Banques & Auxiliaires Financiers	Autres Intermédiations Financières
652E	Banques & Auxiliaires Financiers	Autres Intermédiations Financières
652F	Banques & Auxiliaires Financiers	Autres Intermédiations Financières
660E	Auxiliaires du commerce	Activité assurance, réassurance
660F	Auxiliaires du commerce	Activité assurance, réassurance
671A	Banques & Auxiliaires Financiers	Auxiliaires Financiers
671C	Banques & Auxiliaires Financiers	Auxiliaires Financiers
671E	Banques & Auxiliaires Financiers	Auxiliaires Financiers

672Z	Auxiliaires du commerce	Activité assurance, réassurance
701A	Immobilier	Immobilier
701B	Immobilier	Immobilier
701C	Immobilier	Immobilier
701D	Immobilier	Immobilier
701F	Immobilier	Immobilier
702A	Immobilier	Immobilier
702C	Immobilier	Immobilier
703A	Immobilier	Immobilier
703C	Immobilier	Immobilier
703D	Immobilier	Immobilier
703E	Immobilier	Immobilier
711Z	Divers	Location de véhicule et autres moyens de transport
712A	Divers	Location de véhicule et autres moyens de transport
712C	Divers	Location de véhicule et autres moyens de transport
712E	Divers	Location de véhicule et autres moyens de transport
713C	Divers	Location de machine et équipement
713E	Divers	Location de machine et équipement
713G	Divers	Location de machine et équipement
714B	Divers	Location de machine et équipement
721Z	Auxiliaires du commerce	Activités informatique
722Z	Auxiliaires du commerce	Activités informatique
723Z	Auxiliaires du commerce	Activités informatique
724Z	Auxiliaires du commerce	Activités informatique
725Z	Auxiliaires du commerce	Activités informatique
726Z	Auxiliaires du commerce	Activités informatique
731Z	Divers	Recherche et développement
741A	Auxiliaires du commerce	Services économique et financiers fournis aux entreprises
741C	Auxiliaires du commerce	Services économique et financiers fournis aux entreprises
741E	Auxiliaires du commerce	Services économique et financiers fournis aux entreprises
741G	Auxiliaires du commerce	Services économique et financiers fournis aux entreprises
741J	Auxiliaires du commerce	Services économique et financiers fournis aux entreprises
742A	Auxiliaires du commerce	Services techniques fournis aux entreprises
742B	Auxiliaires du commerce	Services Publicité fournis aux entreprises
742C	Auxiliaires du commerce	Services techniques fournis aux entreprises
743B	Auxiliaires du commerce	Services techniques fournis aux entreprises
744A	Auxiliaires du commerce	Services Publicité fournis aux entreprises
744B	Auxiliaires du commerce	Services Publicité fournis aux entreprises
745A	Auxiliaires du commerce	Services RH fournis aux entreprises
745B	Auxiliaires du commerce	Services RH fournis aux entreprises
746Z	Auxiliaires du commerce	Autres services fournis aux entreprises
747Z	Auxiliaires du commerce	Autres services fournis aux entreprises
748A	Auxiliaires du commerce	Autres services fournis aux entreprises
748B	Auxiliaires du commerce	Autres services fournis aux entreprises
748F	Auxiliaires du commerce	Autres services fournis aux entreprises
748G	Auxiliaires du commerce	Autres services fournis aux entreprises
748J	Auxiliaires du commerce	Autres services fournis aux entreprises
748K	Auxiliaires du commerce	Services d'organisation événementielle fournis aux
751A	Divers	Administration Publique
751E	Divers	Administration Publique

753A	Divers	Administration Publique
753B	Divers	Administration Publique
802A	Divers	Education & Enseignements divers
803Z	Divers	Education & Enseignements divers
804A	Divers	Education & Enseignements divers
804C	Divers	Education & Enseignements divers
804D	Divers	Education & Enseignements divers
851A	Divers	Santé & action sociale
851C	Divers	Santé & action sociale
851E	Divers	Santé & action sociale
851G	Divers	Santé & action sociale
851H	Divers	Santé & action sociale
851J	Divers	Santé & action sociale
851K	Divers	Santé & action sociale
852Z	Divers	Santé & action sociale
853D	Divers	Santé & action sociale
853G	Divers	Santé & action sociale
853J	Divers	Santé & action sociale
853K	Divers	Santé & action sociale
900A	Divers	Assainissement, voiries et gestion des déchets
900B	Divers	Assainissement, voiries et gestion des déchets
900C	Divers	Elimination et traitement des autres déchets
911A	Divers	Activités associatives
911C	Divers	Activités associatives
912Z	Divers	Activités associatives
913A	Divers	Activités associatives
913E	Divers	Activités associatives
921A	Spectacles et audio visuel	cinématographiques et vidéo
921B	Spectacles et audio visuel	cinématographiques et vidéo
921C	Spectacles et audio visuel	cinématographiques et vidéo
921D	Spectacles et audio visuel	cinématographiques et vidéo
921F	Spectacles et audio visuel	cinématographiques et vidéo
921J	Spectacles et audio visuel	cinématographiques et vidéo
922A	Spectacles et audio visuel	Radio & Télévision
922B	Spectacles et audio visuel	Radio & Télévision
922C	Spectacles et audio visuel	Radio & Télévision
923A	Spectacles et audio visuel	Autres activités du spectacle
923B	Spectacles et audio visuel	Autres activités du spectacle
923D	Spectacles et audio visuel	Autres activités du spectacle
923F	Spectacles et audio visuel	Autres activités du spectacle
923H	Spectacles et audio visuel	Autres activités du spectacle
924Z	Spectacles et audio visuel	Agence de presse
925C	Spectacles et audio visuel	Sports & Culture
926A	Spectacles et audio visuel	Sports & Culture
926C	Spectacles et audio visuel	Sports & Culture
927A	Spectacles et audio visuel	Sports & Culture
927C	Spectacles et audio visuel	Sports & Culture
930A	Commerce de gros	Services personnels
930B	Commerce de Détail	Services personnels
930D	Commerce de Détail	Services personnels



930E	Commerce de Détail	Services personnels
930H	Divers	Services personnels
930K	Commerce de Détail	Entretien corporel
930L	Commerce de Détail	Entretien corporel
930N	Commerce de Détail	Services personnels
990Z	Divers	Activités extra-territoriales